



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 14 décembre 2017

Le tribunal administratif de Montreuil rejette la demande d'expulsion des grévistes du nettoyage des gares.

Les travailleurs et travailleuses du nettoyage en grève depuis 46 jours sur le site de la gare SNCF de St Denis pour dénoncer leurs conditions de travail indignes ont gagné au Tribunal Administratif de Montreuil.

SNCF et l'entreprise H REINIER-ONET, non contentes de leur avoir envoyé les forces de police pour briser le piquet de grève et nettoyer les gares par la force, avaient récemment fait convoquer devant la justice 9 grévistes pour **occupation illégale de l'espace public**. Outre la demande d'évacuation des lieux, SNCF poussait l'ignominie jusqu'à réclamer le paiement d'une amende de 1500€ auquel venait s'ajouter une astreinte journalière de 500 €.

Une grande partie de ces salariés sont des précaires sous-payés qui perçoivent moins par mois que ce que SNCF voulait leur faire payer pour avoir exercé leur droit de grève dans la plus grande dignité et dans les locaux qu'habituellement, ils nettoient. Le but était clairement d'intimider ces hommes et ces femmes qui dénoncent un véritable esclavage de la part des patrons dans ce secteur.

Le juge dans son délibéré, rendu en fin d'après-midi, a mis fin à cet acharnement inadmissible en rejetant l'ensemble des requêtes de SNCF qui est débouté sur l'ensemble de son ignoble démarche.

Les grévistes du nettoyage des gares SNCF de la région nord île de France organise une conférence de presse demain vendredi 15 décembre à 14h sur le parvis de la gare de St Denis (RER D). La Fédération SUD-Rail qui est depuis le début aux côtés de celles et ceux qui luttent dans ce conflit y participera bien évidemment.

En présence des grévistes et de nombreux soutiens, nous vous informerons précisément de la situation du conflit sachant que des négociations auront lieu ce soir avec la direction de H. REINIER-ONET pour tenter de trouver un accord pour une sortie de crise. Les grévistes se réuniront en Assemblée Générale demain matin et ensuite informeront la presse de leur décision concernant la suite du mouvement.